**Politique qualité de l'IHFS**

L'Institut Hospitalier de Formation en Santé (IHFS) forme des infirmiers et des aides-soignants, sa politique qualité et gestion des risques est en adéquation avec la finalité de la formation :

- la qualification des futurs professionnels en garantissant l'acquisition et le développement de compétences pour répondre aux besoins de santé actuels et anticiper ceux à venir

- la préparation au travail en pluri professionnalité sur notre territoire de santé

- la promotion et le développement d'une posture réflexive des apprenants, dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de leur pratique professionnelle.

La démarche qualité a pour objectif de contribuer à l'amélioration continue du dispositif de formation, en impliquant toutes les parties prenantes (intervenants internes, intervenants externes, partenaires…).

La déclinaison opérationnelle de la démarche consiste à :

- mettre à jour et mettre en œuvre les exigences réglementaires et les normes en vigueur

- maintenir une attractivité territoriale par des actions de communication sur les métiers du soin et sur la formation en santé

- faire évoluer son ingénierie de formation initiale et continue face aux enjeux démographiques de demain

- adapter les pédagogies et l'accompagnement au profil des apprenants pour les amener à la réussite et à la diplomation

- développer des moyens pédagogiques innovants (simulation, numériques, e-learning…) pour préparer les apprenants à l'utilisation de l'e-santé et au travail en inter professionnalité

- développer l'accessibilité de l'offre de formation aux personnes en situation de handicap

- développer la formation par la voie de l'apprentissage

- proposer des actions de formation continue pour l'amélioration des compétences des membres de l'équipe de l'institut

- mettre en place des systèmes de mesure et de suivi des actions engagées (audits, questionnaires de satisfaction, revues de processus) auprès des parties prenantes.

La démarche qualité, engagée a été valorisée par la certification Qualiopi en décembre 2021, avec un audit de renouvellement en octobre 2024.